

Bulletin d'histoire politique

Histoire sociale et histoire politique au Québec : esquisse d'une anthropologie du savoir historien

Martin Pâquet



Volume 16, numéro 2, hiver 2008

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1056164ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1056164ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Bulletin d'histoire politique
Lux Éditeur

ISSN

1201-0421 (imprimé)

1929-7653 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Pâquet, M. (2008). Histoire sociale et histoire politique au Québec : esquisse d'une anthropologie du savoir historien. *Bulletin d'histoire politique*, 16(2), 397–400. <https://doi.org/10.7202/1056164ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique; VLB Éditeur, 2008

Cet article est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

Histoire sociale et histoire politique au Québec : esquisse d'une anthropologie du savoir historien *

MARTIN PÂQUET
Université Laval

« AMATEURS » ET « PROFESSIONNELS » : UN CLIVAGE OBSOLÈTE

Le clivage le plus ancien renvoie à cette distinction sociale entre les historiens dits « amateurs », perçus comme des dilettantes ayant une maîtrise imparfaite des règles et de la pratique du métier, et les historiens « professionnels », reconnus comme tels grâce à la sanction des pairs. Ce clivage fait consensus pour les praticiens de l'histoire sociale comme pour ceux et celles de l'histoire politique. Pourtant, s'il constitue en soi un lieu commun inhérent à la professionnalisation du métier, ce clivage m'apparaît obsolète pour une raison majeure, celle de la qualification massive des praticiens et praticiennes de l'histoire au Québec depuis une quinzaine d'années.

En effet, un indice probant de cette qualification repose sur la production de mémoires et de thèses en histoire. Les données issues d'un recensement auprès des départements d'histoire des neuf universités québécoises ainsi que de l'Université d'Ottawa de 1990 à 2006¹ nous permettent de mieux l'estimer.

Au premier regard, un élément frappe : celui de l'abondance de la production en histoire au cours des seize dernières années. Pas moins de

*. Dans l'article de Martin Pâquet, « Histoire sociale et histoire politique au Québec : esquisse d'une anthropologie du savoir historien », paru dans le vol. 15, n° 3 du *Bulletin d'histoire politique*, quelques erreurs typographiques se sont glissées. Entre autres, un problème informatique a malencontreusement fait disparaître le tableau de la page 86. Nous le reproduisons donc ici, avec les éléments de l'argumentation qui permettent de le comprendre, en présentant nos excuses à l'auteur.

Tableau 2 : *Mémoires et thèses en histoire, universités québécoises et Ottawa, 1990-2006.*

Universités	Mémoires	Thèses	Total
Concordia	74	13	87
Laval	277	98	375
McGill	122	86	208
Montréal	352	60	412
Ottawa	225	56	281
Sherbrooke	142		142
UQAC	27		27
UQAR	8		8
UQAM	290	44	334
UQTR	51	12	63
Total	1 568	369	1 937

1 568 mémoires de maîtrise et 369 thèses de doctorat ont ainsi été recensés. Qui plus est, ce nombre ne tient pas compte des abandons aux cycles supérieurs. Par son ampleur, la masse numérique impressionne et donne une indication de la forte qualification des historiens et historiennes. Autre élément, celui des lieux de formation. Si les départements de l'Université de Montréal (352 mémoires et 60 thèses), de Laval (277 mémoires et 98 thèses), de l'UQAM (334 mémoires et thèses), d'Ottawa (225 mémoires et 56 thèses²) et de McGill (122 mémoires et 86 thèses) remportent la palme, un département comme celui de Sherbrooke connaît un succès certain avec 142 mémoires³. Ces lieux doivent assurer une qualité de la formation scientifique, qualité qui est garante de leur renommée et du recrutement futur de leur clientèle étudiante.

À ces détenteurs d'un mémoire ou d'une thèse en histoire qui, au sortir de l'université, se présentent dans le marché du passé au Québec, il faut ajouter d'autres praticiens et praticiennes ayant une formation universitaire plus ou moins partielle en histoire. Ainsi, il est possible de compter parmi eux ceux et celles œuvrant dans le domaine de l'enseignement, à l'instar des 2 360 professeurs en sciences humaines au secondaire, titulaires d'un baccalauréat en enseignement secondaire⁴, et des 81 professeurs au collégial dont le rapport Lacoursière recommandait en 1996 une formation professionnelle à la maîtrise en histoire⁵. Les rangs des praticiens et praticiennes d'une histoire professionnelle s'accroissent en tenant compte du personnel de recherche historique dans les musées publics et privés, ou dans les autres organismes étatiques, à l'instar des services historiques à l'Assemblée nationale, ou privés, comme les historiennes et historiens d'entreprise. Il y a également toute

cette population flottante de pigistes, population difficile à estimer, vivant de contrats temporaires et faisant généralement de la *Public History* leur pain et leur beurre. Enfin, bien qu'il soit presque impossible d'en faire un relevé statistique, mentionnons tous ces « historiens du dimanche » qui, à l'instar d'un Philippe Ariès naguère, pratiquent leur métier dans les temps libres laissés par leurs autres occupations.

Cette prégnance de la formation scientifique semble dissoudre, à mon avis, la frontière convenue entre historiens « amateurs » et « professionnels ». Tout d'abord, les « amateurs » s'avèrent beaucoup moins réfractaires que l'on croit aux approches scientifiques de l'histoire « professionnelle⁶ ». Nous l'avons vu : il en va d'abord de leur formation, qu'elle soit le fruit d'un apprentissage individuel ou par les institutions d'enseignement, qui les initie aux procédures de validation scientifique. Leur pratique de l'histoire, appartenant parfois sinon souvent à l'érudition, nécessite aussi la mise en ordre méthodique des indices tirés des sources du passé. Il en va surtout des attentes de leur lectorat car la pensée scientifique, sous des formes bâtarde parfois, est fortement valorisée dans la culture contemporaine. Un historien écrivant pour un public, quel qu'il soit⁷, ne peut faire l'impasse sur un certain nombre de procédures de validation de son récit, sous peine d'être jugé peu crédible. Plus encore, certaines études favorisent la collaboration entre « amateurs » et « professionnels », comme en font foi les travaux des généalogistes et des spécialistes en démographie historique, ou ceux des érudits locaux et des historiens se penchant sur un terrain d'enquête régional. S'il est difficile, faute d'études exploratoires plus exhaustives, de distinguer les convergences et les divergences entre l'histoire sociale et l'histoire politique dans le marché du passé au Québec, il est tout de même possible d'avancer qu'elles ravivent beaucoup moins ce clivage obsolète de l'« amateur », assimilé par Fernand Ouellet en 1985 à l'historien du politique⁸, et du « professionnel », l'historien du social.

NOTES ET RÉFÉRENCES

1. L'échantillon est constitué à partir des données agrégées du répertoire du Département d'histoire de l'Université Laval, des listes sur les sites Internet des départements d'histoire de l'Université de Montréal, de l'Université d'Ottawa et de l'Université de Sherbrooke, de la compilation des mémoires et thèses apparaissant dans les bulletins trimestriels du Département d'histoire de l'UQAM, des répertoires aux cycles supérieurs des Universités Concordia et McGill, de la banque de données *Manitou* pour le réseau des Universités du Québec ainsi que du *Répertoire des thèses en cours portant sur des sujets d'histoire et autres sujets connexes* disponible en ligne sur le site de la

Société historique du Canada. Pour certaines universités, des mémoires de maîtrise et thèses de doctorat ont été obtenus dans des disciplines connexes, à l'exemple des études québécoises à l'UQTR. Toutefois, l'échantillonnage n'a retenu que ceux et celles dont les sujets se rapportent à l'histoire. Des limites peuvent être identifiées à cet échantillon. Tout d'abord, l'échantillonnage ne prétend pas à une pleine exhaustivité : il est malaisé de distinguer les essais des mémoires pour les maîtrises des institutions anglophones. Ensuite, la nature aléatoire des informations recueillies ne permet pas le croisement des données pour une analyse plus fine. Il est en effet difficile d'établir nettement qu'une étude est en histoire sociale ou politique à partir du seul titre d'un mémoire ou d'une thèse. De plus, le directeur du mémoire ou de la thèse n'est pas nécessairement un élément déterminant de classification. Cependant, la compilation de ces données nous donne une estimation peut-être bancale, mais somme toute révélatrice, de l'importance de la production récente.

2. À l'Université d'Ottawa, la maîtrise se divise en deux types, soit celle avec mémoire et celle avec thèse. Aussi, les deux types sont pris en compte dans le décompte. Le nombre de personnes obtenant une maîtrise avec mémoire ou avec thèse entre 1990 et 2005 est de 225. Pour la même période, 56 personnes obtiennent un doctorat de l'Université d'Ottawa en histoire.

3. Notons que le Département d'histoire et de science politique de Sherbrooke n'a pas de programme de troisième cycle en histoire au cours de cette période.

4. Jean-Pierre Dufort (dir.), *Statistiques de l'éducation. Enseignement primaire, secondaire, collégial et universitaire. Édition 2005*, Québec, ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Secteur de l'information et des communications, 2005, p. 209.

5. Estimation fondée sur la liste des membres en 2006 de l'Association des professeures et professeurs d'histoire des collèges du Québec. Le nombre réel des professeurs en histoire au collégial est sans doute beaucoup plus élevé, notamment si l'on tient compte de l'enseignement à temps partiel. Sur la recommandation du rapport Lacoursière : Groupe de travail sur l'enseignement de l'Histoire, *Se souvenir et devenir*, Québec, ministère de l'Éducation, 1996, p. 68.

6. Je remercie Patrice Groulx d'avoir attiré mon attention sur ce point.

7. Un exemple parmi d'autres : les articles de la revue de vulgarisation historique *Cap-aux-diamants* se terminent généralement sur des orientations bibliographiques, en plus d'indiquer les références de l'iconographie.

8. Fernand Ouellet, « La modernisation de l'historiographie et l'émergence de l'histoire sociale », *Recherches sociographiques*, vol. 26, n° 1-2, 1985, p. 13 et suiv.